

Déviation de PÉROY-LES-GOMBRIES

N°1 - OCTOBRE 2019 - LETTRE D'INFORMATION

LES PREMIERS TRAVAUX ENGAGÉS

Après la mise en service des déviations de Gondreville et de Vaumoise, l'Etat engage les travaux d'aménagement à 2x2 voies d'une nouvelle section de la RN2 au niveau de Péroy-les-Gombries. Cette déviation s'inscrit dans le cadre du projet global de mise à 2x2 voies de la RN2 entre Paris et Soissons, déclaré d'utilité publique par décret en Conseil d'état le 22 octobre 2003.

Les premiers travaux ont débuté en mars au niveau de la voie communale entre Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy. L'ensemble des travaux d'aménagement devrait durer jusqu'à fin 2022, date prévue pour la mise en service.

Cette lettre d'information a pour but de rendre compte régulièrement du déroulement des travaux.

La DREAL Hauts-de-France, maître d'ouvrage du projet, invite chacun et chacune à prendre connaissance de ces informations et reste à l'écoute des acteurs locaux et des habitants.

LA MISE A 2X2 VOIES DE LA RN2 AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'État est pleinement investi dans l'aménagement de la RN2 entre Paris et la Belgique pour faire de cet axe un levier majeur au service des territoires traversés. Un parti général d'aménagement à 2x2 voies a été retenu pour les sections entre Paris et Laon et entre Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge, et s'est concrétisé par différents travaux qui vont être poursuivis (voir ci-dessous).

Entre Laon et Avesnes-sur-Helpe, l'État s'est engagé à travers le PACTE pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache à réaliser, à terme, la mise à 2x2 voies de la section et favoriser ainsi le désenclavement du territoire.



Fin provisoire de l'aménagement de la RN2 à 2x2 voies sur la déviation de Nanteuil-le-Haudouin.

LE POINT SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA RN2

- Le Plessis-Belleville / Nanteuil-le-Haudouin 12/2012
- Echangeur RN2/RD548 à Silly-le-Long
- Déviation de Péroy-les-Gombries
- Déviation de Boissy-Lévignen
- Déviations de Gondreville-Vaumoise 12/2018
- Déviation de Vauciennes
- Fin de mise à 2x2 voies de la déviation de Villers-Cotterêts

- RÉALISÉ (date de mise en service)
- EN COURS DE RÉALISATION
- À L'ÉTUDE

- Laon/Avesnes-sur-Helpe 1^{ers} travaux
- Contournement d'Avesnes-sur-Helpe
- Avesnes-sur-Helpe / Beaufort Etudes foncières
- Maubeuge / Beaufort 2011



PARIS



SOISSONS



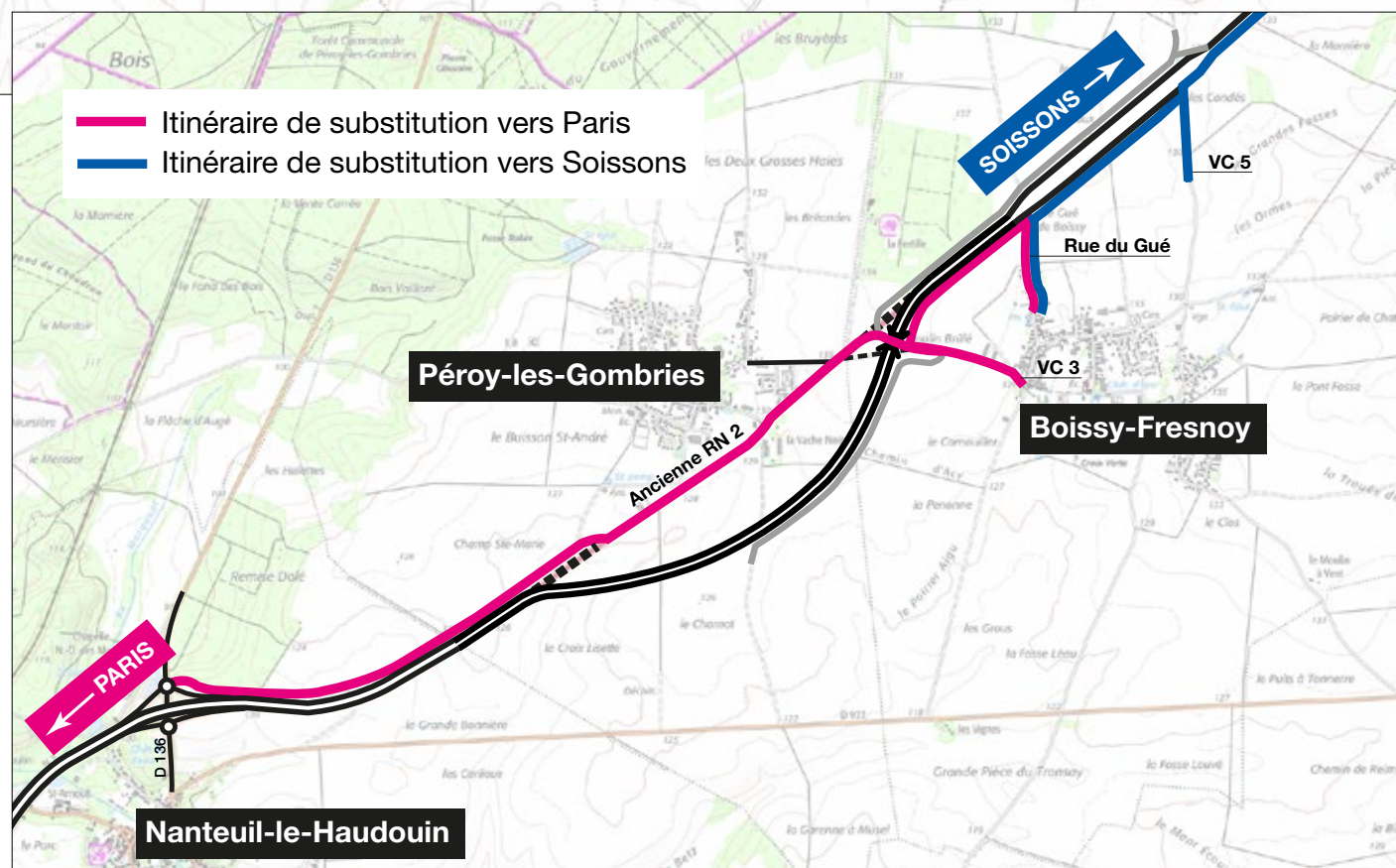
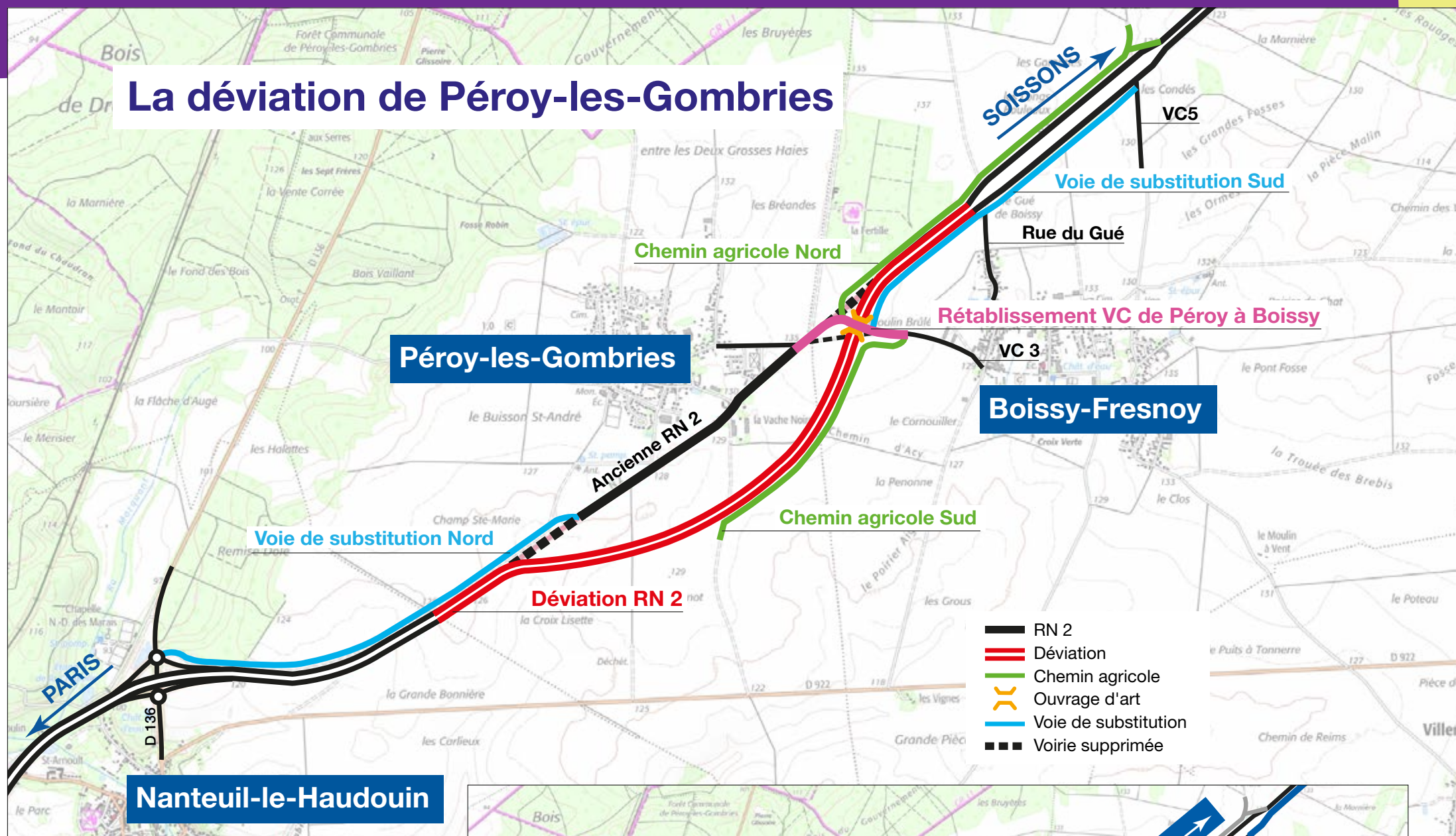
LAON



MAUBEUGE



La déviation de Péroy-les-Gombries



LES ITINÉRAIRES DE SUBSTITUTION

Des itinéraires de substitution seront créés pour faciliter les dessertes locales. Entre Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy, l'itinéraire empruntera le futur pont pour rétablir la circulation des véhicules non autorisés sur la déviation et désenclaver les communes qui perdront leurs accès directs à cette nouvelle voie. Les usagers pourront rejoindre l'échangeur de Nanteuil-le-Haudouin avec la RD136 par la RN2 actuelle et une nouvelle voie qui longera la future 2x2 voies. Ces itinéraires permettront ainsi de rétablir l'ensemble des accès existants des communes sans allongement de parcours, ni perte de temps tout en améliorant les conditions de sécurité des usagers pour accéder à la RN2.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS

Les travaux comprennent :

- Le rétablissement de la voie communale entre Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy.
- La construction d'un pont en béton armé à quatre travées qui enjambera la future RN2 et supportera la voie communale (durée : 1 an).
- La réalisation des terrassements et de la chaussée de la déviation.
- Des itinéraires de substitution et des chemins de désenclavement agricoles.

LES CHIFFRES-CLEFS

La déviation de la RN2 :

- 2x2 voies
- 3 km de longueur
- 110 km/h : vitesse autorisée

Le pont :

- 50 m de longueur et 10 m de largeur

LE PILOTAGE DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : DREAL Hauts-de-France
 Maîtrise d'œuvre : Direction interdépartementale des routes (DIR) Nord

LE COÛT ET LE FINANCEMENT

26,2 M€ financé par l'État, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.



ZOOM SUR L'OUVRAGE D'ART

Le pont permettra de rétablir la voie communale entre Péroy et Boissy. Il présentera une longueur de 50 m et une largeur de 10 m. Sa hauteur de 7 m permettra le passage des convois exceptionnels sur la RN2.

L'architecture de l'ouvrage sera similaire à celui récemment réalisé pour la déviation de Gondreville et mis en service en décembre dernier (ci-dessus).

SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE : LES ATOUTS DE LA DÉVIATION



Avec 17 000 véhicules par jour, dont 20 % de poids-lourds, la circulation sur la RN2 est marquée par des problèmes de sécurité et de nuisances pour les habitants de Péroy-les-Gombries. Le contournement de la commune sera ainsi source de sécurité et d'amélioration du cadre de vie. Il améliorera les conditions de circulation en augmentant la capacité de l'axe et en réduisant le temps de parcours. La desserte locale de Péroy-les-Gombries et de Boissy-Fresnoy sera maintenue pour les véhicules qui ne sont pas autorisés sur voie express (convois agricoles, cyclomoteurs, vélos...) grâce à un itinéraire de substitution.



LES PREMIERS TRAVAUX

Le décapage des terres pour rétablir la voie communale

En avril dernier, le site a fait l'objet d'un décapage précautionneux de la terre végétale sous la surveillance des archéologues du service départemental d'archéologie de l'Oise (**photo 1**). Des vestiges gallo-romains et les restes de trois soldats allemands de la première guerre mondiale avaient été découverts à cet endroit lors du diagnostic réalisé en 2017 (**photo 2**).

La construction du pont est engagée

Les engins de chantier et une partie des matériaux nécessaires à la construction de l'ouvrage d'art ont été acheminés sur site. Les travaux ont débuté en juin avec la réalisation des terrassements des rampes d'accès au futur ouvrage (**photos 3 et 4**). Ils seront suivis par la réalisation des fondations spéciales constituées de pieux longs de 6 m pour soutenir les futurs appuis du pont.



PLANNING DE L'OPÉRATION



2019 -2020

Construction de l'ouvrage d'art de rétablissement de la voie communale de Péroy à Boissy



A PARTIR DE 2020

Réalisation des terrassements et de la chaussée de la nouvelle déviation et des itinéraires de substitutions et chemins agricoles



2022

Mise en service

Pour en savoir plus : www.RN2.fr

Pour contacter la DREAL par mail : pmo.smi.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Cette lettre d'information est publiée par la DREAL Hauts-de-France
Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil
Crédits photographiques : DREAL, DIR, SDAO60 et INRAP.